





## Habitations communautaires Loggia

Bureau 502  
3950, rue de Bellechasse  
Montréal, Québec H1X 1J5

t. 514-374-9309  
f. 514-374-0946  
[services@hcloggia.org](mailto:services@hcloggia.org)  
[hcloggia.org](http://hcloggia.org)

### Horaire de l'administration

lundi 9 h à 16 h  
mardi 9 h à 16 h  
mercredi fermé  
jeudi 9 h à 16 h  
vendredi 9 h à 12 h

*Bienvenue  
chez-vous !*

Ce guide a été conçu pour faciliter l'intégration  
des locataires dans leur nouveau milieu de vie.



Habitations  
communautaires

LOGGIA



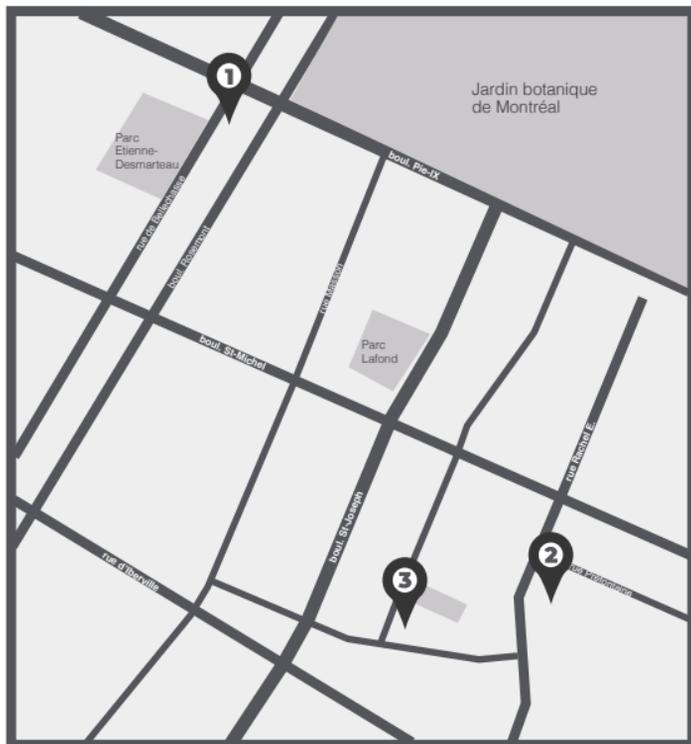
## PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Habitations communautaires Loggia est un organisme à but non lucratif (OBNL) en habitation fondé en 2002. Il est né de l'implication citoyenne et de la volonté des organismes de Rosemont de doter le quartier de logements communautaires.

## MISSION ET VISION

La **mission** de l'organisme Loggia consiste à offrir des logements de qualité à coût abordable aux personnes à revenu modeste résidant en priorité dans le quartier Rosemont et à favoriser l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des locataires, notamment par le biais d'ententes de services ou de partenariats avec des organismes communautaires œuvrant dans le quartier, pour des fins de soutien communautaire au logement social.

Dans une **vision inclusive** permettant d'offrir du logement pour tous, deux organismes communautaires, Espace Bellechasse et Pignons sur roues, sont partenaires de Loggia. Ils offrent la possibilité à des personnes ayant une déficience motrice sévère de vivre dans les immeubles, en leur offrant les heures de service de maintien à domicile dont ils ont besoin.



Le **parc immobilier** des Habitations communautaires Loggia compte 213 logements.

Les immeubles sont situés dans trois zones distinctes du quartier Rosemont :

-  Secteur Bellechasse / 20<sup>e</sup> avenue
-  Secteur Rachel / Préfontaine
-  Secteur Angus (en développement)

## FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

L'organisme est dirigé par un **conseil d'administration (CA)** composé de **11 membres** élus pour des mandats de 2 ans selon la répartition suivante :

- 4 représentant·e·s des locataires,
- 3 représentant·e·s des organismes communautaires du quartier,
- 4 représentant·e·s de la communauté.

**L'assemblée générale annuelle** réunit l'ensemble des membres et des locataires, une fois par année, pour présenter le bilan d'activités, les états financiers, le budget annuel et élire les membres du CA.

Une **assemblée annuelle des locataires** est également organisée pour présenter les actions réalisées et les priorités pour l'année à venir. C'est un moment privilégié d'échange entre les locataires. C'est au cours de cette assemblée que sont élu·e·s les représentant·e·s des locataire au CA.



## Rôles, devoirs et responsabilités des administrateurs du CA:

- Agir en son propre nom et dans le seul intérêt de l'organisme;
- Assumer une fonction stratégique en déterminant les orientations, les priorités et les objectifs;
- Répondre de la gestion financière de l'organisme et contrôler les finances;
- Se renseigner adéquatement et participer à la prise de décision;
- Être solidaire des décisions prises par le conseil d'administration.

Tous les membres du CA ont les mêmes rôles et responsabilités, toutefois l'expertise et la vision des membres locataires sont particulièrement importantes pour l'organisme.

## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

### Agente d'accueil et de services

Elle assure l'accueil au bureau de Loggia, répond aux demandes d'informations et aux demandes de logement. Elle contribue à la gestion immobilière, la collecte des loyers, elle reçoit les demandes et prépare les requêtes de travaux.

514 374-9309 poste 1  
[services@hcloggia.org](mailto:services@hcloggia.org)

### Adjointe immobilière et administrative

Elle est responsable de la gestion immobilière, de la signature du bail, des dépôts et suivis de paiement de loyers. Elle assure la bonne marche du comité de sélection des locataires, assure la gestion administrative, et traite les plaintes des locataires.

514 374-9309 poste 2  
[gestionimmo@hcloggia.org](mailto:gestionimmo@hcloggia.org)

## Intervenante en soutien communautaire

Dans une vision par et pour les locataires, l'intervenante est responsable de la mise en place d'actions favorisant l'implication et la mobilisation des locataires. Elle soutient les initiatives bénévoles et collectives des locataires. Par le biais de rencontres individuelles ou de groupes, elle priorise une approche de maintien des relations harmonieuses et respectueuses entre les locataires.

514 374-9309 poste 4  
[scommunautaire@hcloggia.org](mailto:scommunautaire@hcloggia.org)

## Directrice générale

La directrice générale développe, planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de Loggia. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, de la réalisation et du suivi des budgets. La direction s'assure enfin de mettre en œuvre les orientations adoptées par le CA conformément aux politiques et règlements de l'organisme.

514 374-9309 poste 5  
[direction@hcloggia.org](mailto:direction@hcloggia.org)

# L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN

## Gérant d'immeubles

Il est responsable de la gestion de l'entretien des immeubles. Il voit au bon fonctionnement des systèmes mécaniques des bâtiments. Il assure la coordination avec les entrepreneurs externes pour la maintenance des immeubles. Il gère les achats et l'inventaire du matériel et des fournitures. Il exécute des travaux de plomberie, d'électricité, de peinture et de menuiserie. Il supervise l'équipe de concierges et de préposés aux travaux.

## Préposé aux travaux mineurs

Il est présent dans tous les immeubles en fonction des besoins. Il effectue des tâches simples comme la menuiserie, les travaux mineurs de réparation, les installations sanitaires, la remise en état de logements, certains travaux ménagers légers et lourds.

## Concierge

Chacun des sites d'immeuble a son concierge. Celui-ci est responsable de nettoyer et entretenir les espaces communs des immeubles, de veiller à la propreté des espaces extérieurs et d'effectuer toutes réparations mineures liées au bon fonctionnement.



## Entretien ou réparations mineures

Faire un appel de service par téléphone ou par courriel.  
Merci de bien décrire votre problème.

514 374-9309 poste 1  
[services@hcloggia.org](mailto:services@hcloggia.org)

## Urgence immobilière

Si un problème nécessite une intervention urgente,  
car il y a menace pour les biens des locataires  
ou l'intégrité du logement (dégâts d'eau,  
chauffage, problèmes électriques majeurs, etc.)  
contacter rapidement l'administration :

514 374-9309 poste 1

À l'extérieur des heures de bureau, composer le :

514 374 9309 poste 6

Responsabilités des  
Habitations  
communautaires  
Loggia

- Veiller au respect du règlement d'immeuble
- Offrir un logement en bon état, propre et habitable
- Assurer la jouissance paisible des lieux
- Mettre les mesures en place pour assurer la sécurité des immeubles
- Maintenir la bonne santé budgétaire de l'organisme
- Recevoir les demandes des locataires et effectuer les réparations nécessaires

# Responsabilités des locataires

- Payer le loyer le 1<sup>er</sup> du mois  
Vous référer à la politique de paiement de loyer.  
En cas de problème, vous devez contacter l'adjointe immobilière.
- Respecter le règlement d'immeuble
- Voir à l'entretien du logement et le maintenir en bon état
- Informer le bureau de Loggia pour tout bris ou incident dans le logement
- Respecter les autres locataires pour permettre une pleine jouissance des lieux et contribuer au vivre ensemble  
Exemple : respecter les horaires les salles de lavage

A modern multi-story apartment building with a mix of red brick and grey horizontal siding. The building has several windows, some of which are open. There are green trees in front of the building. A white rectangular box with a thin black border is centered over the image, containing the text "Vivre ensemble".

Vivre  
ensemble



## Communications

Le **babillard** donne des informations sur les services et activités offerts par la communauté de Rosemont ainsi que des informations sur la vie communautaire de Loggia.

Vous pouvez afficher une annonce pour 1 mois en écrivant votre nom, numéro d'appartement et la date d'affichage sur votre affiche.

Le **bulletin l'Entre-Nous** est une infolettre mensuelle distribuée aux Habitations communautaires Loggia. Les locataires sont invités à y partager leurs idées et des informations d'intérêt !

Des informations sont également diffusées sur la page **Facebook Soutien Communautaire HCL**.

## La vie communautaire

La participation des locataires est essentielle au dynamisme de la vie communautaire. Loggia encourage et soutient les comités de locataires afin de développer l'esprit communautaire, favoriser le bon voisinage et mieux vivre ensemble en organisant des événements et en communiquant les initiatives et activités par l'entremise du **bulletin l'Entre-nous** et des médias sociaux.

Il est également possible de s'impliquer au sein des différents groupes, sous-comités et comités ponctuels.

Loggia se distingue par la participation des locataires et de ses membres à la vie du quartier dans un esprit de mixité sociale et l'accessibilité universelle.



Pour vous impliquer ou participer  
aux activités, vous pouvez  
contacter l'intervenante en soutien  
communautaire :

514 374-9309 poste 4  
[scommunautaire@hcloggia.org](mailto:scommunautaire@hcloggia.org)

## Espaces communs

Pour le bien-être et le respect de toutes et tous, il est primordial de respecter les lieux communs en évitant de faire des bruits excessifs, de déranger les voisins sur les étages et, de manière générale, de ne pas respecter les lieux.

Pour plus d'informations, toujours se référer aux règlements d'immeuble.



## Sécurité

La sécurité des immeubles est une responsabilité individuelle et collective.

**Refermer les portes** derrière soi en douceur et ne pas laisser entrer d'inconnus dans l'immeuble.

Les **balcons doivent être dégagés** en tout temps (objets, encombrants, neige) pour permettre une circulation sécuritaire.

**En cas d'urgence, les portes agissent comme coupe-feu** et doivent demeurer fermées en tout temps.

## Bruit

Par respect pour les autres locataires des lieux, éviter les bruits importuns (marcher lourdement, lancer des objets comme des ballons, écouter la télévision à un volume excessif, etc.).

## Lavages

Par respect et pour contribuer à la pleine jouissance des espaces communs, il est déconseillé de toucher aux vêtements des locataires dans les machines à laver.

Pour cela, nous vous demandons de respecter le temps de chacun des cycles de la machine à laver ou de la sècheuse.



## Déchets & recyclage

Toujours vous assurer de bien fermer vos **sacs de poubelle** avant de les mettre dans les bacs ou dans la chute à ordures.

Déposer **le recyclage et la récupération** dans les bacs prévus à cet effet au rez-de-chaussée. Merci de défaire les boîtes.

Enveloppez votre **compost** dans du papier journal ou un sac en papier. L'été, congelez ou laissez au frais les résidus qui se décomposent rapidement et sortez-les le jour de la collecte seulement. Ne pas mettre de liquide dans le compost.

Les locataires sont tenus à veiller à la propreté et sont dans l'obligation de ramasser les excréments de leurs **animaux de compagnie**.

Les **mégots de cigarettes** doivent être jetés dans le cendrier et les autres déchets aux endroits appropriés.

## Plaintes

Si vous vivez une difficulté avec un voisin ou en cas de conflit, sachez que **LOGGIA privilégie avant tout le dialogue**. Nous vous invitons donc, en premier lieu, à parler à la personne concernée, pour tenter ensemble de régler le problème et de parvenir à une solution convenable.

Si cette démarche ne réussit pas, le ou les locataires concernés doivent faire parvenir une plainte par écrit au bureau de Loggia, en personne, par la poste ou par courriel :

Bureau administratif de Loggia

Bureau 502  
3950, rue de Bellechasse  
Montréal, Québec H1X 1J5

Courriel :  
[gestionimmo@hcloggia.org](mailto:gestionimmo@hcloggia.org)



Bottin des  
ressources  
du quartier

## QUARTIER ROSEMONT

La **Corporation de développement de Rosemont (CDC)** rassemble plusieurs organismes locaux qui soutiennent le développement du quartier par la contribution du milieu et la concertation

• [www.cdicrosemont.org](http://www.cdicrosemont.org) 514 524-1797

**Reflexe Rosemont** est une plateforme de référencement des organismes communautaires et des ressources du quartier Rosemont (famille, aîné, logement, sécurité alimentaire, jeunesse, paternité, nouveaux arrivants, employabilité, etc.) • [reflexerosemont.org](http://reflexerosemont.org)

Le **Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme** est un centre communautaire qui groupe plusieurs organismes du quartier • 514 524-1797

**Accès bénévolat** fait la promotion de l'action bénévole et communautaire dans l'Est de Montréal. Pour s'engager dans sa communauté et devenir bénévole • [www.accesbenevolat.org](http://www.accesbenevolat.org) 514 523-6599

**Éco-quartier Rosemont–La Petite-Patrie**, ressources d'information et d'éducation en environnement • 514 518-2023

## SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

**Bouffe Action de Rosemont**, activités collectives, sensibilisation, éducation en sécurité alimentaire. Référencement pour de l'aide alimentaire • [bouffe-action.org](http://bouffe-action.org) 514 523-2460

Le **Projet Collectif en Inclusion à Montréal (PCEIM)** favorise l'inclusion et la participation sociale des personnes vivant une problématique de santé mentale, par le biais de projets collectifs • 514 255-1054

**Insertech** offre des solutions informatiques abordables pour répondre aux besoins technologiques de la communauté • [insertech.ca](http://insertech.ca)

**L'accorderie de Rosemont** est un réseau d'échange de service entre citoyens du quartier Rosemont • [www.accorderie.ca/rosemont](http://www.accorderie.ca/rosemont)

## RESSOURCES GÉNÉRALES

Services aux citoyens de la Ville de Montréal • 311

Répertoire des organismes communautaires du Grand Montréal • 211

Info panne Hydro-Québec • 1 800 790-2424

## INFORMATION ET PROTECTION DES DROITS

### **Tribunal administratif du logement**

- 514 873-2245

### **Comité logement Rosemont**

- 514 597-2581

### **RAPLIQ**

Défense des droits des  
personnes en situation de  
handicap

- [rapliq.org](http://rapliq.org) 514 656-1664

### **Option consommateurs**

Information et défense des droits  
des consommateurs

- [option-consommateurs.org](http://option-consommateurs.org)

514 598-7288

## SOINS DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### **CLSC Rosemont**

2909, rue Rachel E.

- 514 524-3541

Accueil psychosocial :

- 514 524-3541 poste 65337

### **CLSC Hochelaga-Maisonneuve**

4201, rue Ontario E.

- 514 253-2181

Accueil psychosocial :

- 514 524-3541 poste 65337

### **Info-Santé / Info-Social • 811**



## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes celles qui ont contribué au développement et la correction de ce guide :

**Céline Saint-Laurent, Christiane Hajj, Dominique Akran**, locataires

**Amanda Jean**, intervenante communautaire Loggia

**Catherine Boucher**, Directrice générale aux Habitations Communautaires Loggia

**Marie-Ève Gaudreault**, Organisatrice communautaire CIUSSS EMTL/CLSC Rosemont

## Qui contacter, pourquoi ?

POUR TOUTE SITUATION  
**D'URGENCE METTANT  
L'INTÉGRITÉ ET LA  
SÉCURITÉ**  
DES PERSONNES EN  
DANGER (incendie,  
urgence médicale,  
intrusion de domicile, etc)  
**VOUS DEVEZ  
CONTACTER LES  
SERVICES D'URGENCE  
911**

Entretien ou réparations mineures  
514 374-9309 poste 1  
[service@hcloggia.org](mailto:service@hcloggia.org)

Loyer et gestion du bail  
514 374-9309 poste 2  
[gestionimmo@hcloggia.org](mailto:gestionimmo@hcloggia.org)

Plaintes  
[gestionimmo@hcloggia.org](mailto:gestionimmo@hcloggia.org)

**URGENCE IMMOBILIÈRE**  
Durant les heures de bureau :  
514 374-9309 poste 1  
Hors des heures de bureau :  
514 374 9309 poste 6